



ADRER

Association pour un développement réfléchi et équilibré du Rayol-Canadel

Rayol Park 83820 Rayol-Canadel sur Mer, www.adrer.fr

## Bilan de l'équipe municipale à mi mandat

### 2<sup>ème</sup> partie

Comme annoncé dans le numéro précédent de la Tribune, ce dernier est la suite de l'analyse des réalisations municipales. Il reprend **dans son détail initial** le programme de l'équipe élue en mars 2020. Trois ans ont passé, il est intéressant, en dehors de tout jugement, de faire un point sur les réalisations promises. Nous reproduisons ci-dessous sans en avoir modifié la formulation et la structure, tous les points abordés dans le programme 2020 et y avons ajouté l'état des lieux et parfois quelques commentaires. Cet état des lieux a été réalisé après une interview du Maire.

Le très grand nombre de rubriques abordées dans le programme nous a incités à publier ce bilan en deux parties correspondant à deux numéros de la Tribune



Projet réalisé ou largement lancé ne laissant aucun doute sur sa bonne fin



Projet en cours de réalisation ou affecté de la volonté municipale de le mener à terme



Projet abandonné ou gelé

LES ACTIVITES ET SERVICES DE PROXIMITE, BASE DE NOTRE ECONOMIE ET DE NOS EMPLOIS		
<p>Développer les services de proximité en lançant le projet dans <b>l'ancienne carrière</b> 3 commerces et 4 locaux pour les artisans sont à l'étude Une station-service automatique 24/24 avec station de lavage et distributeur de bonbonnes de gaz</p>		<p>Le permis de construire a été accordé pour une résidence avec la présence d'une petite zone commerciale et de bureaux, mais pas de commerce de bouche de l'ordre de 300m2, ainsi que 3 grands garages pour artisans, et 8 logements pour saisonniers. Le promoteur a l'obligation de fournir une station-service 24x24 automatique. Le permis de construire étant contesté judiciairement par certains riverains, le projet est retardé jusqu'à la décision définitive.</p>
<p><b>Promouvoir l'interactivité</b> entre les services et les commerces pour faire vivre l'économie locale</p>		<p>Ce projet s'inscrit dans le projet carrière ci-dessus.</p>
<p>Soutenir les <b>services de proximité</b> (la poste, le médecin, ...).</p>		<p>La propriété des locaux de la poste par la commune, avec un loyer modéré et des travaux menés comme la réfection du hall d'accueil, la climatisation, la présence d'une petite cuisine, permet de mieux négocier la pérennité du service de type "facteur/guichetier". Le soutien aux services de santé reste constant par la mise à disposition des locaux.</p>
<p>Une large offre de commerces et services pour éviter d'aller chercher ailleurs qu'au village. <b>Soutenir les projets d'activités sur la commune</b></p>		<p>La présence d'un pisciniste est envisagée dans la cadre du projet carrière.</p>

Par exemple, aider à l'installation de la <b>micro-crèche</b> .		Micro-crèche prévue sous le Casino Shop. Des problèmes d'étanchéité bloquent le démarrage des travaux, dans un contexte complexe de responsabilités entre les propriétaires actuels et futurs et le locataire Casino. Une recherche de fuites est prévue en juin. Pour l'exploitation de la crèche, qui sera finalement une « Maison d'Assistance Maternelle », trois personnes se sont portées candidats.
Poursuivre le développement des activités avec <b>Strande</b> , notre ville jumelée.		Ceci est réalisé en permanence grâce à Rayol-Europe, au bénévolat, à l'engagement des élus et des Rayolais. Le 5 <sup>ème</sup> anniversaire de la signature de l'accord de jumelage s'est déroulé au Rayol pendant la semaine de Pâques 2023 avec une importante délégation allemande et a été renouvelé à Strande en Mai 2023.
Offrir <b>une aide logistique à la création d'entreprise</b> au travers des services proposés par la Communauté de Communes		L'intercommunalité, qui dispose d'une compétence « Maison des Entrepreneurs », est l'interlocuteur privilégié pour les candidats à l'installation ou à la reprise d'une activité. Un élu est en charge de cette mission.
<b>LES LOGEMENTS, UN DEVELOPPEMENT RAISONNE POUR REVITALISER LE VILLAGE</b>		
Poursuivre la réalisation de <b>logements pour actifs</b> . Après la réalisation de 10 logements à l'Orée de Pramousquier, finaliser la création de logements pour actifs sur le terrain Morel (10 à 12 logements). Etudier <b>l'extension de la résidence Paulette Gola</b> . Des constructions s'intégrant dans notre environnement en location ou en <b>accession sociale</b>		Projet en cours. Dans le cadre du projet "cœur village" il est prévu des logements pour actifs, jadis rejetés par certains habitants. Le nombre exact n'est pas encore fixé car seule la répartition entre espaces verts et volumes construits est en cours de finalisation. On peut évoquer une estimation de l'ordre de 25 logements répartis entre location et accession à la propriété. La construction de 5 logements supplémentaires à la résidence Paulette Gola est à l'étude.
Poursuivre la <b>rénovation du parc de logements communaux</b> .		Action toujours en cours. 71% du parc a été rénové, dont les appartements situés sous la Poste. Ce qui reste à faire sont les logements occupés et les rénovations lourdes ne peuvent se faire qu'en cas de libération.
Poursuivre le projet de réalisation d'une <b>résidence service Séniors</b> au centre du village.		Le projet se poursuit et devrait aboutir, il est intégré dans le projet "cœur village".
<b>L'ENFANCE ET LA JEUNESSE, NOTRE AVENIR</b>		
<b>Une micro-crèche / halte-garderie</b>		Voir plus haut.
<b>La modernisation de l'école Lou Calen</b> - Réfection de la cour des primaires - Installation de la climatisation dans les classes - Augmentation de la part de bio à la cantine - Projet d'un poulailler - Maintien de l'achat de livres pour la bibliothèque		La cour des petits est réalisée, celle des grands est programmée. La climatisation réversible est installée dans les classes. Le reste sera fait dans la foulée, permettant l'arrêt de la chaudière à gaz pour un meilleur coût et un confort accru. En parallèle est prévu l'installation de panneaux photovoltaïques. Le changement de fournisseur pour la prestation cantine s'est accompagné d'une

		amélioration de qualité des repas et limite le gaspillage. Le projet de poulailler n'a pu être développé faute de volontaires, les employés de mairie ne pouvant être dégagés pour cette tâche nécessitant un engagement permanent. Une subvention annuelle de 500€ est accordée pour renouveler les ouvrages scolaires.
La restructuration du <b>terrain de jeu</b> de la résidence Paulette Gola		Projet gelé en attendant une décision définitive sur l'emplacement de l'agrandissement de la résidence (cf supra). Un projet alternatif est en cours de réflexion
Identifier avec les parents/enfants concernés ce qu'il est utile d'installer : un autre city-stade, un skate-park ou autre chose selon les besoins des habitants		L'observation du "marché" suggère qu'un city stade suffit aux besoins
Remise en état du <b>terrain de pétanque pour tous</b>		La totalité des allées du jardin de la mairie a été nivelée. Il manque des volontaires pour structurer l'activité au sein d'une association (cf supra)
<b>L'accès aux activités extra-scolaires</b> Maintenir le centre de loisirs et élargir ses activités. Développer les partenariats avec les communes voisines. Les accords passés avec CAVALAIRE permettront à nos enfants d'avoir accès à de nombreuses activités : La musique en complément du Conservatoire de Cogolin, les arts plastiques et la médiathèque Tous les sports proposés au gymnase Le foot, le tennis, la plongée, l'école de voile...		La passation d'accords bilatéraux avec les nombreuses associations cavalaïroises s'est avérée complexe. Une solution plus simple a été mise en œuvre par l'octroi d'une aide de 100 € par enfant pour les inscriptions dans les clubs choisis par les parents. Pour la musique et en partenariat avec l'école Rostropovitch (intercommunalité), un professeur de musique vient régulièrement à l'école communale. Activité très appréciée.
Prise en charge par la commune d'une partie ou de la totalité des frais d'inscription dans le cadre du <b>Pass Jeunes</b>		Cf supra.
<b>Création d'une carte jeune qui permettra :</b> - De s'identifier directement auprès des associations partenaires - De bénéficier de tarifs préférentiels - D'utiliser des paddles l'été sur nos plages - D'accéder à des associations de la commune : école de pétanque...		Solution trop complexe à mettre en œuvre à laquelle il a été préféré la solution alternative de l'aide financière (voir plus haut).
Etudier la mise à disposition d'un <b>lieu dédié aux jeunes</b> . En attendant, mettre à disposition des jeunes les 2 salles des associations.		Projet non réalisé et repoussé pour l'instant faute d'encadrement approprié.
<b>LA SOLIDARITE ET L'AIDE AUX FAMILLES</b>		
- Développer encore la politique sociale du village et continuer à développer l'aide aux plus démunis. - Mieux faire connaître aux villageois les aides auxquelles ils pourraient prétendre. - Renforcer le plan canicule en informant au plus près les personnes les plus fragiles. - Agrandir le cercle de bénévoles pour aider les personnes en difficultés. - Développer davantage le modèle du maintien à domicile pour les seniors.		Ces projets se concrétisent par la renaissance du club Rencontres et Amitiés dont les activités ont été fortement dynamisées par une équipe de bénévoles qui réalisent des activités de tous ordres bien appréciés. L'autre volet est la poursuite des activités du Centre Communal d'Action Sociale avec un accroissement du nombre de bénévoles et une répartition précise des affectations. Chaque membre suit 2 à 3 personnes. Alertes canicules suivies.

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Continuer les rencontres sociales à destination des seniors et apporter des innovations avec des ateliers animés par des bénévoles.</li> </ul>		<p>Plusieurs habitants démunis ont été relogés par la commune.</p>
<p><b>Le Cimetière :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- extension au nord et à l'est</li> <li>- doubler la capacité du columbarium</li> <li>- Mise à disposition permanente deux caveaux libres pour les familles</li> <li>- Permettre l'accès à la maison funéraire de Bormes-les-Mimosas</li> </ul>		<p>Les projets d'extension liés au cimetière ont démarré depuis longtemps. A l'est un accord a été passé avec les propriétaires voisins, ce qui est loin d'être le cas pour l'extension nord qui se heurte aux caprices du propriétaire, lequel n'est autre que le propriétaire des voies basses de la Tessonnière, étant rappelé que l'emprise ciblée ne fait pas partie de la ZAC de la Tessonnière.</p> <p>Le columbarium est d'une capacité suffisante. La mise à disposition de deux caveaux libres étant trop complexe, un accord a été passé avec un prestataire extérieur pour la mise à disposition de caveaux prêts à l'emploi, livrables en 48 heures. Enfin un accord a été passé avec un syndicat de communes (Bormes, Le Lavandou) pour utiliser la maison funéraire.</p>
<p><b>LES ASSOCIATIONS, MOTEUR DU VILLAGE</b></p>		
<p>Continuer à <b>soutenir activement les associations</b> car elles contribuent au bien-être de tous les habitants (permanents et secondaires). Pour que le Rayol-Canadel soit une commune vivante et animée pour tous, toute l'année. Reconduire les subventions afin d'aider au fonctionnement des associations.</p>		<p>Cette action est maintenue et renouvelée d'année en année. La taille des services communaux impose le recours au bénévolat associatif.</p>
<p>Poursuivre le <b>lien entre le conseil municipal et les associations avec les conseillers adhérents</b> et/ou membres du conseil d'administration pour participer à la vie associative.</p>		<p>De nombreux élus sont également engagés bénévolement dans les associations.</p>
<p>Continuer à <b>mettre à disposition les services et la logistique</b> de la mairie quand nécessaire.</p>		<p>Cette facilité est maintenue mais il a fallu introduire un minimum de procédure et de contrôle pour éviter les comportements légers voire certains abus comme la disparition de matériels.</p>
<p>Perpétuer la <b>mise à disposition de lieux</b>, de salles pour le fonctionnement des associations.</p>		<p>Toujours réalisé.</p>
<p>Accompagner et soutenir de <b>nouvelles associations</b>.</p>		<p>2 nouvelles associations ont été créée durant ce deuxième mandat « Vivre au Rayol » et « Les Amis des Soirées Romantiques ».</p> <p>La commune n'a jamais refusé une aide à une association, elle espère la création d'une association de pétanque.</p>
<p>Passer des <b>accords</b> avec certaines associations des communes voisines pour les jeunes (partenariat en cours avec Cavalaire).</p>		<p>Cf supra.</p>
<p>Continuer les échanges avec Strande, notre <b>ville jumelle</b>.</p>		<p>Cf supra.</p>

DES ANIMATIONS TOUTE L'ANNEE, BASE DE LA CONVIVIALITE		
La rénovation de la <b>salle des fêtes</b> sera mise à l'étude pour permettre de moduler les espaces à l'aide de cloisons amovibles. Tout sera réétudié : l'acoustique, l'éclairage, le chauffage pour la moderniser et la rendre polyvalente.		Les études préalables faites avec le CAUE sont achevées. Une difficulté budgétaire surgit car avant de revoir les aménagements et agencement il est indispensable de refaire toute l'étanchéité du bâtiment. L'investissement est de 300 000 €
DEVELOPPER NOTRE TERROIR ET SON ENVIRONNEMENT		
Faire revivre une <b>ferme</b> avec une activité « agroécologique » Projet privé que la commune soutient. Au cœur de la Corniche des Maures sur l'ancienne « maison brûlée » en direction du col du Canadel. Sur 60 hectares boisés, 15 seront classés en <b>zone agricole</b> grâce à une révision du PLU.		Le PLU en cours de révision prévoit ce projet. Les autorisations administratives sont en cours d'examen, l'issue s'annonce complexe.
<b>Création d'un jardin potager partagé</b> L'association « L'abeille du Rayol-Canadel » bientôt créée portera ce projet de potager partagé. Nous mettrons à disposition un terrain communal pour permettre à cette association de créer un jardin potager en culture raisonnée et partagée.		Ce type d'initiative ne peut être menée à bien que par des bénévoles. Ceux qui s'étaient manifestés pour ce projet sont partis de la commune. L'optique serait maintenant de créer des jardins familiaux. Une réflexion est en cours sur un terrain identifié.
<b>Lutte contre le frelon asiatique</b> Nous renouvèlerons le partenariat avec une Entreprise spécialisée dans la destruction des nids avec une prise en charge complète des dépenses occasionnées.		Ce partenariat a été renouvelé. Mais il faut l'accord du propriétaire pour intervenir sur les terrains privés.
<b>Opération 1 million d'arbres</b> Les emplacements pré-identifiés sont le Pateck, l'avenue Mistral, les arrière-plages, la nécropole, la place de la Chapelle, le Canadéla, le parking de Pramouquier.		Cette opération n'a pas fonctionné. L'étude paysagère suggérait un budget de 100 000€ et la subvention de l'Etat ne s'élevait qu'à 10 000€
ATTRACTIVITE ET PROMOTION DU VILLAGE		
<b>La voie verte, le poumon de la commune</b> Avec le conseil départemental, nous finaliserons la voie verte (renforcement des voûtes, sol stabilisé, sécurisation des bas-côtés...). Elle deviendra le chemin le plus efficace et le plus court pour aller de Pramouquier au Rayol.		Projet en cours qui avance bien. La totalité des travaux devrait être achevé fin d'année 2024, libérant une voie allant de Pramouquier jusqu'au Domaine. La partie suivante en direction de Cavalaire dite "le canyon" fait l'objet d'une étude. Ensuite c'est la commune voisine qui prendra le relais.
<b>Le Domaine du Rayol, une carte de visite internationale</b> Soutenir l'ADORA en maintenant les subventions.		Le soutien financier à l'ADORA est annuel.
Poursuivre le partenariat dans le cadre de l'évènement communal annuel « Jardinons ensemble ».		Le projet "jardinons ensemble" s'est interrompu faute d'animateur, les précédents ayant quitté la commune.
Créer une <b>halte-randonneur</b> sur l'emplacement du terrain Cavallo.		Projet en stand-by faute de budget. Le propriétaire (Conservatoire du littoral) propose un bail de longue durée mais les travaux de remise en état – intérieur et extérieur - sont très lourds (300 000€).
Proposer un <b>conseiller jardin</b> pour aider tous les résidents dans le choix de leurs végétaux.		Non réalisé. L'ADORA remplit cette fonction sans toutefois pouvoir se déplacer à domicile.
PRESERVER DAVANTAGE NOTRE ENVIRONNEMENT		

Avec l'aide de l'association d'insertion Clarisse Environnement, continuer à <b>nettoyer nos plages</b> en grande partie à la main pour respecter le cycle écologique et en même temps contribuer à l'insertion des personnes en difficulté.		Clarisse Environnement qui est une entreprise d'insertion, n'a plus les effectifs nécessaires depuis deux ans. La tâche a été sous-traitée à un intervenant extérieur.
Mettre en place une <b>navette gratuite</b> pour accéder aux commerces et aux plages.		Projet réalisé et fonctionne de manière satisfaisante. Des navettes nocturnes sont en places les 14 juillet et 15 août.
Installer des bornes de <b>recharge</b> pour les véhicules électriques dans chaque hameau.		Une borne est installée pour 2 véhicules au Canadel (parking Canadelia). Au Rayol, Enedis a refusé l'emplacement prévu. Elle sera installée face à l'agence Goy
Privilégier le Bio à la cantine et les circuits courts.		Cf supra
Créer un potager partagé.		Cf supra
<b>Perpétuer l'entretien des 4 chemins de randonnée</b> , portes d'accès au massif des Maures.		La défection de Clarisse Environnement n'a pas permis de faire face à cette tâche
<b>Lutter contre les plastiques</b> à usage unique (charte zéro déchets).		Cela a bien fonctionné en particulier pour la gestion des déchets des restaurants de plage
Réorganiser la <b>déchetterie</b> avec des quais de déchargement plus pratiques et la réouvrir aux artisans.		Projet en cours. La livraison est prévue en juin 2023
Equiper la déchetterie d'une <b>benne dédiée</b> pour le réemploi du mobilier		Ce système est opérationnel dans toutes les déchetteries intercommunales et sera installée au Rayol
Pour les particuliers, sous-traiter la <b>récupération des déchets verts à domicile</b> afin d'éviter le brûlage (service payant).		Non réalisé. Les moyens communaux ne le permettent pas
Proposer un sticker « <b>Stop Pub</b> » pour baisser le tonnage de papier.		Projet réalisé
<b>ASSURER LE MIEUX VIVRE DES RESIDENTS SECONDAIRES</b>		
A travers la mise en place d'une <b>plateforme d'échanges dédiée</b> pour : Mieux cerner leurs attentes. Connaître leurs préoccupations. Être à l'écoute de leurs besoins. Les aider à intégrer la vie locale. Agora du Rayol par le biais d'un système d'écoute Initier une commission d'échanges et d'information. Réaliser des enquêtes complémentaires 2 fois par an.		Les enquêtes ont été réalisées. Un conseiller municipal est en charge des contacts, une page internet est consacrée aux échanges. D'une manière générale, les vacanciers sont peu motivés à participer à la vie communale sauf à la mise en place de services très/trop coûteux comme la mise en place d'une école de voile.
<b>COMMUNIQUER, NOUS CONCERTEUR, UN IMPERATIF, UNE NECESSITE</b>		
Sur Internet, la <b>chaîne Youtube</b> « la Voix du Rayol » sera poursuivie. L'édition <b>papier</b> de la gazette « la Voix du Rayol » sera maintenue et sa fréquence améliorée, à raison d'une fois par semestre.		Les deux approches ont été mises en œuvre, malgré l'absence de la personne responsable pendant une longue durée.
<b>Pour l'accueil des nouveaux arrivants.</b> En créant un <b>livret d'accueil</b> et les informer sur notre commune, les services proposés et la richesse d'activités à leur disposition.		Non réalisé, mais l'Office de Tourisme joue ce rôle. Projet à développer
<b>Nous concerter sur les projets structurants</b> par des commissions, ouvertes aux habitants et aux associations		Projet réalisé. La concertation est bien en marche sur l'aménagement du cœur village avec le projet

		de place de village panoramique des logements et du stationnement.
<b>LES FINANCES, L'ELEMENT VITAL A LA REALISATION DE NOS PROJETS</b>		
Notre programme a été valorisé financièrement. Un plan d'investissement ventilé sur les 6 prochaines années, sans augmentation d'impôts (sauf coups durs imprévisibles) Continuer à <b>résorber la dette</b> En abaissant le poids de la dette par habitant et retrouver des <b>capacités d'emprunt pour les gros investissements.</b>		La dette Tessonière se résorbant régulièrement, la commune a pu emprunter 500 000€ l'an passé, les critères d'endettement et de situation financière étant jugés positifs par les prêteurs. Les investissements sont toujours décidés proportionnellement aux subventions publiques qui y sont attachées (Etat, Région, Département).
<b>LA COMMUNAUTE DE COMMUNES, ELEMENT INCONTOURNABLE DE NOTRE EVOLUTION</b>		
La Communauté de Communes tient une place prépondérante dans l'exercice du mandat du conseil municipal.		L'intervention de la Communauté de communes s'avère essentielle surtout pour les petites communes qui en sont largement bénéficiaires. Rappel des compétences de la Comcom : <a href="http://golfe-sainttropez.fr">Les compétences - Communauté de communes du Golfe de Saint Tropez (golfe-sainttropez.fr)</a>

**Chers adhérents, destinataires de ce numéro de la Tribune n'hésitez pas à réagir à son contenu ou nous solliciter pour des précisions.**

**adrer@orange.fr**